



Mars 09, 2020

Bonjour à toutes et à tous !

Nous espérons que vous avez toutes et tous passé un merveilleux hiver, où que vous l'ayez passé et quoique vous ayez fait, que ce soit pagayer dans des climats plus chauds, profiter d'activités hivernales... Ou peut-être avez-vous la chance de vivre quelque part au Canada où il est possible de pagayer toute l'année ! À moins que vous n'hiberniez. :)

Nous vous contactons, en tant que moniteur(rice) membre estimé(e) de Pagaie Canada, pour discuter du statut de votre certification. À Pagaie Canada, nous reconnaissons que les moniteurs actifs font notre force. Les moniteurs actifs enseignent des cours, maintiennent leurs compétences et s'engagent à un perfectionnement professionnel continu. Pagaie Canada soutient les moniteurs actifs à travers le processus de maintien de certification des moniteurs.

Pagaie Canada a toujours requis que les moniteurs et moniteurs-formateurs maintiennent leur certification au moyen des cliniques de Perfectionnement Professionnel (PP), cependant cela était suivi manuellement par le bureau et le Comité de Développement des Programmes (CDP). Comme le maintien des certifications est la responsabilité du CDP, le règlement a été passé en revue par le Comité de Coordination des Programmes (CCP) il y a 4 ans. Conjointement avec la nouvelle base de données qui fait désormais respecter les dates, les certifications de moniteurs afficheront désormais des dates d'expiration, à moins que les exigences de maintien de certification appropriées ne soient respectées.

Le Conseil des Directeurs a reçu beaucoup de commentaires concernant le statut expiré de nombreux membres, et s'est rendu compte de deux choses :

1. En tant qu'organisation, nous avons communiqué de manière inadéquate le processus et les options disponibles pour que les membres maintiennent leurs certifications.
2. Notre base de données a des problèmes, que nous essayons de résoudre. Les certifications qui apparaissent comme étant expirées de façon erronée seront bientôt corrigées.

Après des mois de révision, le Conseil des Directeurs a approuvé la recommandation mise en avant par le CCP de repousser les dates d'expiration de tous les membres de deux ans, prenant effet immédiatement. Par exemple, si votre certification a expiré en 2019, vous avez maintenant jusqu'au 31 décembre 2021 pour répondre aux exigences de maintien de votre certification. Si votre certification expire en 2020, votre nouvelle date d'expiration est 2022.

Si vous n'êtes pas sûr(e) des exigences de maintien de votre certification, voici les liens aux règlements pour les [Moniteurs](#) et [Moniteurs-Formateurs](#).

Les cliniques de perfectionnement professionnel sont la meilleure façon de maintenir votre certification à jour, puisque l'objectif principal des cliniques de PP est d'enrichir les compétences des moniteurs, afin de vous tenir informé(e) des meilleures pratiques actuelles; de plus, vous aurez l'opportunité de tisser des liens avec d'autres moniteurs et d'acquérir de nouvelles compétences. Nous reconnaissons cependant qu'il y a de nombreuses raisons pour lesquelles certains moniteurs ne peuvent pas participer à des cliniques de PP; ainsi, il existe d'autres méthodes que vous pouvez utiliser pour maintenir votre certification.

Ces autres méthodes comprennent, entre autres, la prise d'un cours à un plus haut niveau (pour vous améliorer !), faire du mentorat pour devenir moniteur-formateur, créer une ressource d'enseignement ou d'autres possibilités que vous

pouvez choisir avec votre CDP. Sachez que nous voulons travailler avec vous en tant que moniteur(rice) et assurer votre succès.

Si vous avez des questions concernant votre certification, ou sur la façon de répondre aux exigences de celle-ci sans participer à une clinique de perfectionnement professionnel, veuillez contacter le comité du programme de votre discipline.

Présidente [Canot](#) : Priscilla Haskin

Président [Kayak de mer](#) : Chris Ladner

Président [Stand Up Paddle](#) : Emre Boust

Président [Kayak de rivière](#) : Karl Vollmer

Si vous souhaitez participer à une clinique de perfectionnement professionnel (PP), vous pouvez rechercher une clinique [ici](#).

Si vous êtes moniteur(rice)-formateur(rice) et que vous souhaitez organiser une clinique de perfectionnement professionnel, veuillez l'enregistrer dès que possible !

Si vous souhaitez participer à une clinique de perfectionnement professionnel (PP), mais que vous n'arrivez pas à en trouver une près de chez vous, consultez notre liste des [Moniteurs à embaucher](#), et contactez un(e) moniteur(rice)-formateur(rice). (Si vous ne vous êtes pas ajouté(e) à la liste des moniteurs à embaucher, et que cela vous intéresse, vous pouvez le faire par le biais de votre profil sur votre compte Pagaie Canada, sur la page de vos informations personnelles).

Nous sommes également en train de créer deux petites subventions pour appuyer les cliniques de PP, surtout dans les régions reculées :

1. Un moniteur peut demander des fonds pour rembourser certains des frais nécessaires pour se rendre à une clinique de PP s'il n'y a pas d'option dans sa région.
2. Un moniteur-formateur peut demander des fonds pour rembourser certains des frais nécessaires pour offrir une clinique PP (veuillez noter qu'offrir une clinique PP est UNE des façons dont un moniteur-formateur peut maintenir sa certification).

Des détails sur la façon de postuler à ces subventions seront disponibles d'ici la mi-avril et seront administrés par votre CDP.

Nous vous encourageons à [renouveler](#) votre adhésion si vous ne l'avez pas encore fait (si vous renouvelez avant le 20 mars, vous recevrez l'édition printemps de Paddling Magazine !). Vous pourrez ensuite enregistrer les cours que vous comptez offrir cette saison, y compris les cliniques de Perfectionnement Professionnel.

Le Conseil des Directeurs, les Présidents des Comités et l'équipe de Pagaie Canada s'engagent à travailler avec nos moniteurs et moniteurs-formateurs afin d'assurer que les programmes que nous offrons à travers le pays sont des programmes de qualité, offerts par des moniteurs qualifiés. Nous espérons qu'en tant que moniteur(rice), vous êtes engagé(e) à travailler avec nous pour accomplir cet objectif.

Respectueusement au nom du conseil d'administration de Paddle Canada

Michelle McShane

Directeur Exécutif

Pagaie Canada

1-888-252-6292 x13

michelle@paddlecanada.ca

